

## LA COMMUNICATION FACE AU HARCELEMENT SEXUEL DANS L'EDUCATION : CAS DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE

### COMMUNICATION AGAINST SEXUAL HARASSMENT IN EDUCATION: THE CASE OF THE NATIONAL HIGHER INSTITUTE OF ARTS AND CULTURAL ACTION

KOUASSI AMOIN LILIANE

Enseignant-chercheur, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
Culturelle (INSAAC), [lamadone80@gmail.com](mailto:lamadone80@gmail.com)

#### RESUME

Le harcèlement sexuel dans le milieu de l'éducation a déjà fait l'objet de nombreuses études lesquelles ont révélé des cas graves de violences sexuelles et psychologiques. C'est dans cette optique que nous avons orienté nos réflexions sur l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) dans le but de découvrir les réalités liées à ce phénomène au sein de cette entité. Les résultats de notre étude réalisé sur la base des thèmes nous a permis de découvrir que l'attitude peu recommandable de certains enseignants et étudiantes, le mutisme des étudiantes, le laxisme des responsables administratifs passés pourraient constituer les raisons liées au harcèlement sexuel dans cette école. Pour ce faire, nous avons proposé la communication pour le changement de comportement comme solution pour lutter contre ce phénomène.

**Mots-clés :** Communication, Education, harcèlement sexuel.

#### ABSTRACT

Abstract: Sexual harassment in the education environment has already been the subject of numerous studies that have revealed serious cases of sexual and psychological violence. It is with this in mind that we focused our reflections on the National Higher Institute of Arts and Cultural Action (INSAAC) in order to discover the realities related to this phenomenon within this entity. The results of our study carried out on the basis of the themes allowed us to discover that the unsavoury attitude of some teachers and students, the silence of the students, the laxity of past administrative officials could constitute the reasons related to sexual harassment in this school. To do this, we proposed communication for behavior change as a solution to combat this phenomenon.

**Keywords:** Communication, Education, sexual harassment.

## I- INTRODUCTION

On peut définir le harcèlement comme une pression exercée sur une tierce personne dans le but de contraindre cette dernière à réagir dans le sens que nous souhaitons. Selon Michèle Millepied (...), rapporteur de la commission exigence sociale, Prévention, Santé, le harcèlement est :

« (...) une violence fondée sur des rapports de domination et d'intimidation qui a pour objet ou effet, une dégradation des conditions de vie de la victime et un impact sur sa santé physique ou psychique. Il se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. » (P4).

En effet, il se présente comme une agression, une profanation de la vie de l'autre ; c'est une réalité sociale perturbatrice et dérangeante laquelle engendre parfois une déchéance psychologique irréversible. Dans le milieu d'apprentissage et particulièrement dans l'univers cognitif (écoles et universités) ; le harcèlement existe. Elisabeth Hofman, (2018 ; P36) énonce que les violences en milieu scolaire constituent un frein à la scolarisation des personnes victimes de cet acte ou encore des personnes qui se sentent en danger par rapport cela. Citant (Romano, 2015), Fiona Galet et Amira Karray (2018 ; p27), elle affirme que le harcèlement en milieu scolaire touche un enfant sur dix et que c'est un réel problème social à ne pas négliger. Par ailleurs, il est important de noter qu'il existe plusieurs types de harcèlements dont : le harcèlement physique, moral, sexuel, le harcèlement numérique, le harcèlement de rue, le harcèlement scolaire, le harcèlement au travail, (Michèle Millepied ; ND, Marine Gautier, 2021, brigade de prévention de la délinquance juvénile des Yvelines ; ND). Quel que soit leur nature, il faut souligner que ce sont des actes qui parfois laissent une marque indélébile sur les personnes qui en sont victimes. Dans le cadre de notre étude, nous avons fait le choix de nous orienter vers le harcèlement sexuel en milieu de l'éducation parce qu'y exerçant depuis plusieurs années nous avons eu l'occasion d'assister à des évènements plus au moins dramatiques qui nous ont amené à pousser notre réflexion sur ce sujet à travers cet article.

A cet effet, International Labour Organization (ILO) (ND) définit le harcèlement sexuel comme :

« Tout comportement non désiré à connotation sexuelle s'exprimant physiquement, verbalement ou non verbalement, ou tout autre comportement fondé sur le sexe, ayant pour effet de porter atteinte à la dignité de femmes et d'hommes, qui n'est pas bienvenu, déraisonnable et offense la personne ; et le rejet d'une telle conduite par une personne, ou sa soumission à cette conduite est utilisée de manière explicite ou implicite comme base d'une décision qui affecte son travail (NP). ».

KOUASSI AMOIN LILIANE

SESPS – Hors-Série 001 – Actes de la Vème Journée Scientifique du LEPPE – Octobre 2024

Dans ce même élan, mais de manière plutôt directe, le harcèlement sexuel peut-être aussi défini comme le fait de soumettre une personne à des volontés sexuelles à travers des attitudes et des manières qui peuvent souvent mettre la victime dans une situation d'inconfort physique, moral et psychologique (La direction de l'initiative parlementaire et des délégations 2012 ; Université Paris-Saclay 2014 ; Association Nationale des DRH, 2019).

Sur le plan universitaire, une enquête de Cadap (2023) portant sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire, stipule que 80% des femmes à l'Université Félix Houphouët Boigny ont subi ou sont susceptibles de subir des violences à caractère sexuel. Par ailleurs, Nadia Al Chahed (2015), affirme qu'en Côte d'Ivoire 18% des élèves sont victimes de viol et environ 38% sont victimes de harcèlement sexuel.

Comment expliquer les raisons et les réalités liées à ce phénomène ? Comment se servir de la communication pour amener le monde éducatif à changer de comportement ? Notre postulat est basé sur le fait que l'ignorance des lois, des droits, la complicité et la peur des représailles peuvent être à la base de ces agissements. Fort de cela, les objectifs que nous visons à atteindre sont : informer et éduquer la population aux attitudes saines. Aussi, sensibiliser tout le corps éducatif l'adoption de comportements favorables au bien-être de tous.

*In fine* dans le cadre de cette étude sur le harcèlement sexuel en milieu scolaire et universitaire, nous avons décidé d'orienter notre réflexion vers le harcèlement entre enseignants et élèves/ enseignants et étudiants. Ce choix s'inscrit dans une dynamique qui est celle d'une interpellation relativement à la souffrance psychologique et physique qui existent dans le milieu de l'enseignement ; un milieu où le chantage, l'oppression et la souffrance psychologique, le silence et la complicité noient des valeurs, des potentialités intellectuelles.

## II- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Au cours de l'année académique 2023-2024, nous avons eu à encadrer des étudiants, trois (03) hommes et une (01) femme. Au fur du temps, nous nous sommes rendu compte que l'étudiante avait du mal à progressé dans son mémoire. Vue le fait que nous l'avions relancé sans gain de cause, nous avons décidé de lui envoyer un message pour l'informer du fait que nous souhaitions mettre un terme à notre collaboration. Suite à cette information, nous avons été contactés par un autre étudiant lequel nous a informé que l'étudiante en question subissait du harcèlement sexuel de la part d'un collègue enseignant qui l'encadrait dans le cadre pratique

de son mémoire. Alertés, nous avons directement pris contact avec cette dernière dans le but de comprendre réellement ce qui se passait. Les faits qu'elle nous a relaté, plus les informations que certains étudiants et enseignants ont bien voulu nous donner nous ont conduit à mener une enquête exploratoire de manière dispersée au sein l'institut composé de plusieurs écoles. Ainsi, nous avons posé des questions sur la possibilité d'existence du harcèlement sexuel au sein de l'institut, des événements ou situation en rapport avec le sexe, l'aspect des relations entre enseignants et étudiants. Les informations recueillies nous ont permis de voir que l'étudiante victime que nous avons interrogée n'était pas la première victime de cet acte au sein de l'institut. En effet, il semblerait que selon les dires chaque année, certaines étudiantes sont confrontées au harcèlement sexuel.

L'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle étant composé de plusieurs écoles, dans notre démarche, nous avons décidé de mener nos investigations dans l'une des écoles de cet institut qui est l'Ecole Supérieur d'Arts Plastiques, d'Architecture et de Design (ESAPAD). Le choix de cette école est lié au fait que c'est là que nous enseignons et c'est dans cette même école que nous avons rencontrés notre victime. L'objectif que nous nous fixons est de nous imprégner de l'ampleur de ce phénomène à l'ESAPAD, de décrire en détail ce phénomène dans un contexte académique spécifique, en explorant les dynamiques entre enseignants et étudiants. Compte tenu de la délicatesse du sujet, nous avons fait un sondage exploratoire auprès de nos collègues enseignants pour savoir quel est l'ampleur de la situation et leur compréhension du phénomène dans ladite école. Parmi ces collègues, trois (3) ont affirmé être au courant officieusement des harcèlements et qui ont accepté de participer à notre étude. Nos investigations nous ont permis de rencontrer dix (10) personnes étudiantes témoins de différentes situations du harcèlement et deux (2) victimes/survivantes exclusivement des étudiantes qui ont données leur consentement à participer à l'étude. La technique de collecte des données utilisée est l'entretien semi directif. Ainsi, nous avons mené des entretiens avec l'ensemble des participants autour de thèmes prédéfinis tels que : les relations entre étudiants et enseignants, la perception des relations entre étudiants et enseignants, les résultats scolaires, l'atmosphère éducative, le processus de harcèlement, l'impact du harcèlement. Nous avons reparti les thèmes par rapport à la spécificité de nos cibles. Compte tenu du fait que c'est une étude exclusivement qualitative, nous avons traité les données à l'aide de l'analyse de contenu. Nous allons faire une analyse thématique en identifiant et en codant les thèmes récurrents qui émergent des entretiens avec les différentes cibles et trianguler les données pour renforcer la

**KOUASSI AMOIN LILIANE**

**SESPS – Hors-Série 001 – Actes de la Vème Journée Scientifique du LEPPE – Octobre 2024**

validité des conclusions et assurer une compréhension du phénomène. Les résultats seront présentés sous forme de description narrative, en mettant l'accent sur les détails et les particularités du cas. Cette approche permet de montrer comment le phénomène se manifeste concrètement dans le contexte spécifique étudié.

### III- PRESENTATION DES RESULTATS

Nous mettons en évidence les résultats des investigations que nous avons menées sous forme de verbatim. Nous le faisons sur la base des thèmes évoqués lors des entretiens.

**Ainsi, par rapport les réalités liées au harcèlement sexuel au sein de l'école entre enseignants et étudiantes :**

Nous entamons notre démarche par les propos de trois enseignants que nous avons rencontrés :

Dr A, affirme que :

*« Le problème du harcèlement sexuel se trouve à deux niveaux au niveau des beaux-arts. Dans un premier temps, je peux affirmer que parmi nous il y a des collègues mal intentionnés qui pour assouvir leur insatiable sexualité ont des attitudes désobligeantes vis-à-vis de certaines étudiantes. J'ai eu à encadrer une étudiante cette année, au dernier moment son encadreur technique l'a lâché parce qu'elle refusait de céder à ces avances sexuelles. Du coup elle a contacté un autre collègue d'un autre atelier lequel m'a appelé pour me soumettre la préoccupation de cette dernière à une semaine du dépôt des mémoires de Master. Vu la situation, nous nous sommes mis ensemble ce dernier et moi pour l'aider à terminer son travail sinon elle aurait échoué. Concernant son encadreur technique, nous étions obligés de faire appel à un encadreur qui ne faisait pas partie de l'école pour l'encadrer. C'est grâce à cette collaboration que cette dernière a pu soutenir. »*

*Le deuxième problème est que les étudiantes elles mêmes prêtent le flan à ces pratiques dans la mesure où elles ne sont pas au cours, ou ne sont assidus ou encore ont un rendement scolaire faible. Elles ne font pas les exercices demandés par les enseignants, elles sont paresseuses. Souvent elles attendent la fin des semestres ou de*

*l'année pour se réveiller, du coup elles sont en retard et fragilisées. Dans ces conditions quand un enseignant véreux va vers elles pour leur faire des propositions indécentes dans le but de gonfler leurs moyennes, elles sont obligées d'accepter. Il y a par exemple un collègue qui m'a dit qu'il y a quelques années de cela, il a couché avec deux étudiantes dans un atelier dont je tairai le nom à cause de leur mémoire. En effet, a deux semaines du dépôt des mémoires, ces dernières sont venues vers lui pour lui demander de les aider par rapport à leur travail. Ce dernier leur a demandé de payer chacune la somme de deux cent mille francs mais elles n'avaient pas d'argent, du coup elles l'ont payé d'une autre manière c'est à dire en couchant avec lui. Elles sont partisanes du moindre effort. Ils leur arrivent aussi de mentir sur le fait que les enseignants les harcèlent lorsque ces derniers sont rigoureux et ne se laissent pas manipuler ».*

Dr B énonce que :

*« Une étudiante m'a approché une année parce que j'étais son tuteur à l'école et elle m'a expliqué qu'elle se faisait harceler par un enseignant et le plus grave est que ce dernier le faisait en complicité avec d'autres enseignant au point où si elle refusait de céder à ses avances, ce dernier allait informer ses amis collègues pour que chacun à son niveau puisse la pénaliser ».*

A ce niveau, nous nous intéressons à la position des étudiants au même thème. Voici les propos de quelques étudiants.

G.J. raconte que :

*« Je connais des étudiantes dans notre atelier et dans d'autres ateliers qui se font harceler par des enseignants. Etant donné que nous sommes tous étudiants, nous échangeons beaucoup entre nous et dans les conversations, certaines que je connais disent qu'elles se font harceler par les enseignants. Aussi, ces dernières connaissent d'autres aussi qui se font harceler. C'est un phénomène qui se produit chaque année parce que les filles se plaignent de ça tout le temps. Il y'a un enseignant dans un atelier que je tairai le non qui fait des avances à une fille de 17 ans. Ce n'est pas normal. Nous échangeons entre nous mais nous évitons d'en parler aux enseignants à cause des représailles qu'on pourrait subir parce qu'ils sont soudés ; personne ne trahira son ami enseignants parce qu'ils sont nombreux à trempés dans cette pratique.*

**KOUASSI AMOIN LILIANE**

**SESPS – Hors-Série 001 – Actes de la Vème Journée Scientifique du LEPPE – Octobre 2024**

K.A. affirme que :

*« Moi personnellement je n'ai jamais rencontré d'étudiantes confrontées à ce type de situation parce que je ne perds pas trop le temps à l'école. Cependant, j'ai entendu des étudiants parler de relation existant entre enseignants et étudiantes, mais j'ai jamais poussé ma curiosité au-delà de ce que j'entendais. C'est seulement cette année qu'une étudiante ne sachant vraiment quoi faire pour se sortir de sa situation est venue vers moi me confier qu'elle se faisait harceler par un enseignant et cela pourrait compromettre son mémoire. J'ai écouté son histoire avec beaucoup d'émotions, les propos tenus étaient tellement forts que j'ai préféré vous en informez pour que vous puissiez échanger avec elle. »*

B.J. énonce que : *« Madame il y'a beaucoup de choses qui se passent ici mais nous ne pouvons pas trop parler parce que nous avons peur. Ce genre d'histoire, nous sommes habitués à les entendre parce que les filles se font courtiser souvent de manière subtile par les enseignants. Quand ils commencent ces enseignants-là, ils demandent aux filles des services tels que c'est elles qui doivent porter leur sac quand ils arrivent ou quand ils partent ou encore dans le cadre du travail cherche à travailler avec les filles hors de l'école. Ils ont pleins d'astuces comme ça pour attirer ces dernières dans leur filet. Sinon en dehors de ces derniers, je peux dire qu'il y a des enseignants bien qui se soucient de notre formation et de notre bien-être.*

**Par rapport au thème portant sur le déroulement du harcèlement, ici nous mettons évidence les propos des deux filles qui ont subi le harcèlement.**

A.C. affirme que *« Il y'a deux ans de cela, il me demandait à moi et à une autre étudiante de porter ces affaires quand il arrivait à l'école. A la fin de ces cours c'est nous également qui l'accompagnions avec son sac. Mais, il n'y avait rien de plus. Moi personnellement je n'ai pas vraiment considéré ces faits parce que je me dis qu'il nous appréciait en tant étudiantes c'est pourquoi il le faisait. L'année passée, je l'ai sollicité pour qu'il m'encadre pour mon mémoire et il a accepté. Cependant, il m'a informé qu'étant donné qu'il n'était pas assidu sur à l'école, de le trouver dans sa structure d'évènementiel qu'il avait créé. Depuis lors trois à quatre fois par semaine je m'y rendais pour travailler sur mon mémoire. En fait, c'était en réalité des dessins que je réalisais dans le cadre du mémoire. Je signale que dans le bureau, je n'étais pas seule, en effet, il y avait sa secrétaire, un autre étudiant et son employé. Chaque fois que*

*l'étudiant et moi finissions nos travaux, nous partions ensemble les lui présenter. Arrivé un moment, je ne sais pas ce qui s'est passé mais on a commencé à aller individuellement lui présenter nos travaux. Plus tard sa secrétaire est partie pour les congés. Son employé également est parti. Je suis restée seule avec lui et l'étudiant. Il avait cette attitude de me toucher la hanche pour me taquiner en disant que j'avais grandi et que jetais devenu une femme. Pour moi ça restait de la plaisanterie jusqu'à ce qu'un jour dans son bureau il me dise ouvertement qu'il veut coucher avec moi. C'était à son bureau, j'ai essayé de le dissuader pour qu'il me laisse tranquille parce que jetais là dans le cadre du travail mais il a insisté et il est passé à l'acte. Ce fut très difficile pour moi. C'est après cet acte que nos relations se sont dégradées. Il ne voulait plus m'encadrer et me menaçait. Je ne savais plus quoi faire. J'étais obligé de contacter un autre enseignant pour qu'il le remplace afin que je puisse soutenir mon mémoire. »*

J.H dit que : « *Moi au début l'enseignant était gentil avec moi. Je ne comprenais pas pourquoi parce que je n'étais pas la plus brillante. Il me sollicitait pour un oui ou un non. C'est plus tard que j'ai ce qu'il voulait car il commencé à me faire la cour mais je ne prêtai pas attention à ses avances et je n'ai pas non céder. Au fur et à mesure que le temps passait, son obsession c'est transformé en haine. Cela à commencer à agir sur mes notes. C'était vraiment difficile pour moi. Ce genre de choses, il est difficile pour nous les étudiantes d'en parler ou d'aller signaler à l'administration à cause des représailles. Tu es obligé de prendre ton mal en patience jusqu'à ce que tu quittes là ».*

**Par rapport au thème portant sur les conséquences de cette pratique sur les victimes.** Ici, ce sont encore les deux victimes qui témoignent de qu'elles ont subi comme traumatisme.

A.M énonce que : « *Cette histoire m'a beaucoup fragilisé sur le plan émotionnel. J'étais décontenancé et jusqu'à présent je n'ai pas réussi à dire à mes parents que cet enseignant à abusé de moi dans son bureau. Le pire est que c'est une histoire qui s'est ébruité à l'école et certains enseignants et étudiants savent ce qui s'est passé ; du coup j'ai honte. J'aurai dû m'y prendre autrement en ne me rendant pas au bureau de ce dernier pour travailler ».*

J.H. dit que : « *Psychologiquement j'ai été affectée parce que ce sont des gens que nous voyons et nous respectons. Il nous arrive de les prendre comme des exemples. Cependant, ces personnes lorsqu'elles te montrent un autre visage ou une autre facette d'elle laquelle est*

*désobligeante et abaisseante, tu te sens diminuer et humilié. Moi j'ai ressenti du dégoût vis-à-vis de cet homme-là. Il a réussi à tuer en moi mes convictions et mes désirs. Il fut un moment où j'étais dégouté de tout. Je n'avais envie de rien ».*

#### **IV- ANALYSE ET INTERPRETATION**

##### **1- Les raisons liées au harcèlement sexuel à l'ESAPAD**

Tout au long de nos investigations et de notre étude, plusieurs raisons émises par nos interlocuteurs peuvent expliquer le harcèlement sexuel dans cette école.

###### **✓ Le comportement de certains enseignants de cette école**

Lors de nos interviews, auprès de nos enquêtes (étudiants, enseignants et victimes), l'attitude malsaine de certains enseignants ont été mises en évidence. L'un des enseignants que nous avons interrogés et qui a parlé longuement de cette pratique a mis en évidence l'attitude des nouveaux enseignants qui se serve de leur nouveau statut pour s'adonner à ces pratiques. L'intimidation au travers des notes et moyennes sont des choses utilisées pour amener ces filles à accepté les avances des enseignants. Il faut aussi noter le silence de ces enseignants. En effet, beaucoup savent ce qui se passe dans cette école relativement aux relations qui pourrait exister entre enseignants et étudiants mais ils n'en parlent pas de peur soit de nuire à leurs collègues, soit parce qu'ils s'adonnent eux-mêmes à cette même pratique. Par ailleurs, dans son intervention, une des victimes disait que lors d'une rencontre organisée par le chef de département entre elle et son violeur, des enseignants avaient été conviés à la rencontre dans le but de régler cette histoire à l'amiable. Cependant, dès que ces derniers ont entendu parler de harcèlement sexuel, ils se sont levées tour à tour et sont sortis de la salle laissant le chef de département, l'étudiante et l'enseignant violeur en salle. Cette attitude était-elle liée au fait que le sujet ne les intéressait pas ou parce qu'ils étaient gênés se sentant concernés par cette pratique ou ne voulant pas incriminés leur collègue ?

De plus, certains étudiants nous ont informés du fait que lorsqu'un enseignant courtise une fille et qu'à la même période eux étudiants sont amis à cette dernière et la fréquentant, l'enseignant leur créer des problèmes parce qu'ils pensent que c'est à cause de ces étudiants que ces filles n'acceptent pas leurs avances. Dans ces conditions, ils sont obligés de s'éloigner

d'elles pour éviter des représailles puisque même leurs notes et moyennes ou même leur année académique peut en pâtir

✓ **Le comportement de certaines étudiantes de cette école**

Les enseignants qui ont témoigné ont mis évidence le comportement de certaines étudiantes qui laissent beaucoup à désirer. En effet, ils ont déploré le manque de rigueur dans leur travail et leur laxisme. Selon l'un d'entre eux, certaines filles sont paresseuses et durant toute l'année académique, elles ne fournissent pas d'efforts pour avoir de bons résultats. Certaines en année de rédaction de mémoire ne travaillent pas et ne rendent pas leur travaux et fin d'année, elles veulent avoir des moyennes soit pour aller en classe supérieure, soit pour avoir leur diplôme. De ce fait, la voix de la facilité les conduit sur d'autres chemins et rend les vulnérables face aux enseignants mal intentionnés. Ce sont des filles qui lorsqu'elles ont le dos au mur, acceptent facilement les avances des enseignants. Malheureusement chaque année on en déplore au sein de l'école.

✓ **Le mutisme des victimes**

Une autre situation qui aggrave le statut des victimes est leur mutisme face aux violences sexuelles qu'elles subissent. En effet, les victimes interrogées nous ont dit formellement que pendant qu'elles se faisaient harceler, elles n'ont pas eu le courage d'aller vers l'administration ou un enseignant ou une enseignante de confiance pour lui confier ce qu'elles traversaient. Elles avaient peur des représailles de cet acte parce qu'étant tous des collègues, l'un ira le raconter à la personne concernée ce qui risque de créer des problèmes encore plus graves. Généralement, elles échangent avec leurs amis étudiants sans plus. Par ailleurs, il arrive même que leurs parents ne soient pas informés de la situation. Pourtant ce ne sont pas des personnes qui soient préparées à prendre sur elles de telles responsabilités. Le fait qu'elles ne dénoncent pas, qu'elles ne portent pas les événements à l'attention des responsables de l'école, le fait qu'elles ne rédige pas de rapport pour se plaindre, le fait de ne pas porter plaintes, renforcent la conviction des enseignants s'adonnant à cette pratique de continuer leur sale besogne.

✓ **Le laxisme des responsables passés.**

Selon un enseignant, les anciens responsables de l'école n'ont véritablement pas manifesté une envie de se pencher sur cette histoire cela n'aurait pas pris l'envergure qu'elle a prise aujourd'hui.

**KOUASSI AMOIN LILIANE**

**SESPS – Hors-Série 001 – Actes de la Vème Journée Scientifique du LEPPE – Octobre 2024**

Par ailleurs, il énonce en ces termes : « *La même situation s'est produite dans une autre école, mais de responsable de ladite école a convoqué une réunion à travers laquelle il a menacé les enseignants en leur disant que s'il apprenait qu'il y a une histoire de harcèlement dans son école elle renvoyait l'enseignant. Mais ce n'est pas aux beaux-arts. De plus, à l'école de théâtre il existe un mécanisme d'alerte aux harcèlements sexuels piloter par les femmes de cette école. Chez nous beaux-arts la situation du harcèlement devient de plus en plus grave parce que rien n'est fait. Le problème se présente comme un cancer qui sans traitement est en train de se métastaser et cela peut tuer la personne. Les jeunes collègues (hommes) qui viennent d'être nouvellement recrutés sont les ancrés dans ces pratiques. Les problèmes aussi est que les filles victimes de ces pratiques ne dénoncent pas ce qu'elles subissent.*

## **2- Les conséquences du harcèlement sexuel sur les victimes et leurs proches**

Nous pouvons identifier deux types de conséquences dans ce travail ; il s'agit des conséquences physiques et psychologiques. En effet, en ce concerne les conséquences sur le plan physique, parmi nos victimes, il y a une qui pendant l'acte sexuel avec l'enseignant a dit que ce dernier ne s'était pas protégé. Pourtant, il y a des maladies sexuellement transmissibles qui gangrènent notre société comme le VIH /SIDA, les hépatites, la syphilis et autres. Or par rapport au VIH / SIDA selon Maggie Chipasula-Banda et al, (2005) :

« *Le rapport de force inégal entre les sexes perpétue en fait les violations des droits fondamentaux de la femme. Les violences faites aux femmes augmentent en particulier les risques transmission du VIH. Le VIH/SIDA et la violence sexuelle posent deux problèmes majeurs de santé publique qui touchent à la vie des femmes dans le monde entier. Des recherches menées actuellement au niveau mondial montrent qu'une femme sur quatre est susceptible de subir des violences sexuelles de la part d'un partenaire intime au cours de sa vie (ONU SIDA, 2004 ;45). D'autres recherches montrent qu'une femme sur trois dans le monde est violée, battue, soumise à des rapports sexuels forcés ou, plus généralement, à des violences au cours de sa vie (International Women's Health Coalition, 2004). Les liens qui existent entre la violence sexuelle et la transmission du VIH apparaissent très clairement quand on examine du point de vue des relations entre les sexes.* » (P 716).

L'étudiante en question s'expose à cette maladie et à bien d'autres qui peuvent bouleverser sa vie. Sur le plan psychologique, on peut dire ce sont des événements qui les ont chamboulés et traumatisés car ça été un processus de matraquage lequel a commencé par des appréciations qui les flattaient, elles avaient confiance, elles se sentaient rassurées et elles étaient bien dans leur peau et arrivés un moment tout bascule.

Le basculement commence par une autre facette de l'enseignant qu'elles ne connaissent pas, une face plus sombre, animale, dénigrante qui vient saper l'estime qu'elles ont pour elles-mêmes et l'harceleur en question. Ensuite, ce sont les menaces, les intimidations, le rejet, le manque d'attention et de considération et le dénigrement. L'une de nos victimes nous disait qu'après l'acte l'enseignant faisait comme s'il ne la connaissait plus. Il est passé de l'amour au désamour de manière brusque, cette estime qu'il avait pour elle a disparu pour laisser place à de la haine ; il la vilipendait et la traitait de fille facile pour se défendre. En effet, l'histoire s'est ébruitée au sein de l'école et ce dernier ne cessait de salir son image. Cependant, elle dit qu'elle reste impuissante face à cette situation parce qu'elle n'a pas de preuve et c'est sa parole contre celui de l'enseignant. Du coup elle sent diminuer, rabaissee et a honte car elle est vue autrement par les autres.

### **3- Quel type de communication face au harcèlement sexuel dans cette école ?**

Face au harcèlement sexuel dans nos écoles, il est important de sensibiliser toutes les entités qui la composent. Il s'agit du personnel enseignant, du personnel administratif, des étudiants et des étudiantes qu'on doit informer, éduquer aux bonnes pratiques pour un changement de comportement :

En effet, il faut attirer l'attention de tous sur ce phénomène dans cette école pour une meilleure prise de conscience. Ainsi :

- ✓ Au niveau des étudiantes, pour leur défense, il faut créer un cadre spécial de protection à travers des supports pour les informer sur le harcèlement sexuel et comment s'en défendre. Par ailleurs, il faut les amener à dénoncer cette pratique lorsqu'elles en sont victimes ou lorsqu'elles sentent quelles sont danger. En effet, dans nos échanges avec nos victimes, les enseignants et les autres étudiants, il ressort que les victimes du harcèlement sexuel ne plaignaient jamais du harcèlement dont elles étaient victimes. Elles n'ont jamais déposé de plaintes pour signaler les violences auxquelles elles étaient confrontées. Elles pouvaient se confier à leurs amis étudiants dans la même école mais cela n'allait pas au-delà de cet acte. Pourtant, il existe des moyens légaux dans la juridiction ivoirienne pour se défendre contre cette pratique, et aussi des ONG qui luttent pour le bien-être de la femme et de la jeune fille. Pour leur éducation et formation, il est

**KOUASSI AMOIN LILIANE**

**SESPS – Hors-Série 001 – Actes de la Vème Journée Scientifique du LEPPE – Octobre 2024**

important de les galvaniser par des bourses, des prix, faciliter leur accès à des stages de formation, à des ateliers de formations et les informer aux avantages liés à une meilleure formation. En ce qui concerne leur santé il faut les sensibiliser sur les risques liés au harcèlement comme les infections seulement transmissibles tels que le VIH et autres, les grossesses précoces.

- ✓ Au niveau des enseignants, il faudrait inculquer les valeurs régaliennes, les connaissances liées aux harcèlements sexuels ; les lois qui condamnent, les risques que certain prennent à harceler, les impacts de ces pratiques sur leur carrière, leur bien-être, leur santé, leur statut dans la société.
- ✓ Au niveau du personnel administratif, il faut les amener à avoir un regard bienveillant sur la relation entre enseignant et étudiant. Il faut les inciter à créer un cadre de réflexion pour la protection des enseignants et étudiants pour la sécurité de tous. Ils doivent mettre en place des comités de surveillance, d'urgence et de prise en charge psychologique lorsqu'une situation ou un soupçon de harcèlement se présente dans le but de rapidement l'éradiquer.

## CONCLUSION

Nous concluons cet article par le fait que le harcèlement sexuel dans le milieu éducationnel est une réalité. Cependant, relativement aux causes, les responsabilités sont partagées entre enseignants, étudiants et responsables éducatifs. Il est important de prendre en compte chaque cas pour ne pas faire de victimes inutiles. Il faut sensibiliser tout le système éducatif pour une meilleure prévention. Il faut créer des supports de protection pour les victimes (étudiants/étudiantes et mêmes enseignants).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Association Nationale des DRH, (2019), Prévenir le harcèlement sexuel, repères les pour les RH, Collection ANDRH ET Territoires, [en ligne], consulté le 17 juillet 2024, [ANDRH\\_harclement-sexuel-prevention-BAT.indd](#)
- Brigade de prévention de la délinquance juvénile des Yvelines ;(ND), [en ligne] ? consulté le 10 Mai 2024 ; brochure d'informations, [10888-guide-edf-sur-le-harcelement-sexuel-en-entreprise.pdf](#)

Codap (2023), Enquête qualitative sur le phénomène des violences à caractère sexuel (VACS) en milieu universitaire ivoirien : cas du harcèlement sexuel à l'université Félix Houphouët Boigny, [en ligne] consulté le 13/05/2024 <https://codap.org/enquete-qualitative-sur-le-phenomene-des-violences-a-caractere-sexuel-vacs-en-milieu-universitaire-ivoirien-cas-du-harcelement-sexuel-a-luniversite-felix-houphouet-boigny>

Elisabeth Hofman, (2018), Violences de genre en milieu scolaire en Afrique francophone : enjeux définitionnels derrière l'instigation de lutter contre des pratiques néfastes banalisées, *Autrepart*, vol 3, n°87, PP 35-52, DOI10.3917/autr.087.0035

International Labour Organization (ILO) (ND), [en ligne] consulté le 17 juillet 2024, [wcms\\_740222.pdf](wcms_740222.pdf)

La direction de l'initiative parlementaire et des délégations 2012 ; [en ligne], consulté le 05 aout 2024 <lc225.pdf>

Maggie Chipasula-Banda, Flossie Gomile-Chidyaonga, Sarah Hendricks, Tinyade Kachika,Zunzo Mitole, Seodi White (2005), Violence sexuelle et vulnérabilité des femmes à la transmission du Vih au Malawi. Les droits des femmes, *Revue internationale des sciences sociales*, vol 4, n°186, PP 715-727, DOI10.3917/riss.186.0715

Marine Gautier 2021, Le harcèlement sous toutes ses formes : quels sont les recours pour les victimes ?, [en ligne] consulté le 04 juin 2024, [Justifit\\_Harcelement.pdf \(ac-clermont.fr\)](Justifit_Harcelement.pdf (ac-clermont.fr))

Michèle Millepied (ND), Harcèlement Tous les harcèlements, Commission Exigence sociale, Prévention, Santé, Rapport, [en ligne] consulté le 22 janvier 2024 [AXE\\_2\\_2.2\\_Harcelement\\_tous\\_les\\_harcelement\\_Millepieds.pdf \(departement13.fr\)](AXE_2_2.2_Harcelement_tous_les_harcelement_Millepieds.pdf (departement13.fr))

Nadia Al Chahed (2015), [en ligne] consulté le 13/05/2024 [https://www.aa.com.tr/fr/afrique/en-c%C3%B4te-d-ivoire-18-des-%C3%A9t%C3%A8ves-sont-victimes-de-viole-ministre-de-la-femme-et-de-lenfant/476248.](https://www.aa.com.tr/fr/afrique/en-c%C3%B4te-d-ivoire-18-des-%C3%A9t%C3%A8ves-sont-victimes-de-viole-ministre-de-la-femme-et-de-lenfant/476248)

Université Paris-Saclay 2014 ; Guide d'information sur le harcèlement sexuel, [en ligne], consulté le 14 juillet 2024, <guide-harcelement-sexuel-upsaclay.pdf>